



## Essai de remise en cause du contrat médical

### Présentation

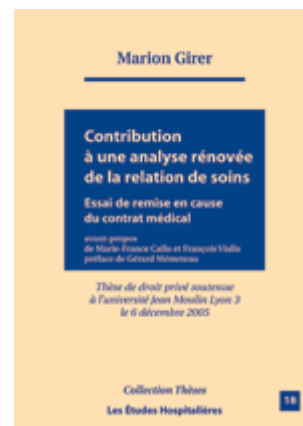
La qualification juridique de la relation médecin – patient en secteur privé semble avoir été figée par l’affirmation jurisprudentielle, au sein du célèbre arrêt Mercier rendu par la Cour de cassation le 20 mai 1936, de l’existence d’un contrat médical. Or, ce contrat, « vêtement juridique de la confiance » selon les termes du Doyen Carbonnier, n’est peut-être plus l’habillage juridique adéquat de la relation de soins. Les transformations actuelles de ce lien, tant sur le plan des évolutions thérapeutiques que sociologiques, conduisent à proposer une analyse renouvelée de cette relation médecin – patient. L’adoption de la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé appuie fermement l’idée d’une évolution nécessaire de l’analyse juridique puisqu’elle offre, à la relation de soins, un contenu légal uniforme.

La remise en cause du « dogme » du contrat médical repose sur la démonstration de son insuffisance, de ses imperfections et du « forçage » de son contenu par la jurisprudence. Cet ensemble forme un faisceau d’indices convergents en défaveur de la qualification contractuelle de la relation de soins. À terme, une rénovation du cadre juridique peut être proposée au profit d’un modèle institutionnel, dépassant le clivage traditionnel entre droit privé et droit public en ce domaine. La relation de soins devient réglementaire et statutaire : le modèle contractuel subsiste en secteur privé pour régir l’organisation matérielle de la relation, comprenant la visite du malade en temps et en heure ou le paiement des honoraires, tandis que l’ensemble des obligations ayant trait aux soins proprement dits répond à une qualification institutionnelle.

Cette thèse a reçu le *Prix de thèse 2006 du Jeune chercheur de la Ville de Lyon* ainsi que le *Prix de thèse 2006 de l’Association des amis de l’université de Lyon*.

### À propos de l’auteur

Marion GIRER est maître de conférence en droit privé à l’université Jean Moulin Lyon 3. Elle fait partie de l’Institut de Formation et de Recherche sur les Organisations Sanitaires et Sociales et leurs réseaux (IFROSS) de la faculté de droit de Lyon.



Marion Girer

### Fiche technique

Parution : avril 2008

Collection : **Collection Thèses**

ISBN : 978-2-84874-081-2

ISSN : 1298-8359

Support : papier - *existe aussi en version électronique*

808 pages

Format : 150x210mm

Prix : 75,00 €

Réf. 9782848740812



9782848740812

